

REFERENCES AU CADRE

COMPREHENSION

- COMPREHENSION GENERALE DE L'ORAL
 - Niveau A2.1
 - Peut comprendre des expressions et des mots porteurs de sens relatifs à des domaines de priorité immédiate.
- COMPRENDRE DES ENREGISTREMENTS
 - Niveau A2
 - Peut comprendre et extraire l'information essentielle de courts passages enregistrés ayant trait à un sujet courant prévisible, si le débit est lent et la langue clairement articulée.

EXPRESSION

- INTERACTION ORALE GENERALE
 - Niveau A2.1
 - Peut communiquer dans le cadre d'une tâche simple et courante ne demandant qu'un échange d'information simple et directe sur des sujets familiers.
- DISCUSSION INFORMELLE
 - Niveau A2
 - Peut exprimer son accord ou son désaccord.
- ECHANGE D'INFORMATION
 - Niveau A2.1
 - Peut échanger une information limitée sur des sujets familiers et des opérations courantes.